

Conseils de vie lycéenne

Le préambule de la circulaire n°2016-132 du 9 septembre 2016, « Pour un acte II de la vie lycéenne », rappelle que « les objectifs assignés à la vie lycéenne concourent à la transmission des valeurs de la République et à l'amélioration du climat scolaire ».

Ainsi, les instances de démocratie scolaire, complémentaires des programmes d'enseignement moral et civique et des éducations transversales, sont des lieux privilégiés d'expression pour les élèves permettant l'exercice de la citoyenneté représentative et participative et en faveur du développement de dynamiques d'engagement au sein de la communauté éducative.

Il est indispensable de favoriser une meilleure connaissance par l'ensemble des acteurs de la communauté éducative des instances de la vie lycéenne, au sein desquelles peut s'exprimer pleinement la parole des lycéens, dans le cadre d'un dialogue concerté. Ces instances contribuent ainsi utilement à améliorer la qualité des relations tout en développant le sentiment d'appartenance à l'établissement. Les conditions d'enseignement et d'apprentissage s'en trouvent également améliorées.

Le Conseil de vie lycéenne est une instance d'échanges entre lycéens et adultes, permettant de prendre en compte l'opinion des lycéens dans l'animation de l'établissement. Les délégués y expriment les idées, les attentes et les préoccupations de tous les élèves.

Cette enquête a pour but d'établir un diagnostic académique afin d'évaluer la mise en œuvre des conseils de vie lycéenne au sein des établissements et de mesurer la participation citoyenne des élèves.

Par ailleurs, elle doit permettre à chaque équipe éducative d'engager un débat au sujet des apprentissages en lien avec les pratiques démocratiques et citoyennes.

Les réponses sont attendues pour le **20 juin 2025**.

Vos contacts DGESCO :

Pour les problèmes liés aux questions è

Bureau de l'égalité filles-garçons, de la lutte contre les discriminations, de la citoyenneté et de l'engagement :
democratiescolaire.dgesco@education.gouv.fr

Pour les problèmes techniques de connexion au questionnaire

Tony Chanteur, chargé d'études, bureau de l'aide au pilotage et de la synthèse budgétaire : tony.chanteur@education.gouv.fr

Composition

Q1. Le CVL est-il complet ?

Oui

Q2. Le projet d'établissement comporte-t-il un volet « Vie lycéenne » ?

Oui

Q3. Un référent vie lycéenne a-t-il été nommé dans l'établissement ?

Non

Q4. Quels personnels sont membres du CVL ?

Choix multiple.

- Personnels de direction
- Personnels d'éducation (CPE, AED, AESH, etc.)
- Personnels d'enseignement
- Personnels médico-sociaux

Q5. Le CVL a-t-il été réuni cette année ?

Oui

Q5a. Combien de fois ?**Attributions****Q6. Pendant l'année scolaire passée, le CVL a-t-il été consulté sur les sujets suivants ?****Choix multiple.**

- L'organisation des espaces de vie
- L'élaboration et la modification du projet d'établissement
- La modification du règlement intérieur
- L'organisation des activités sportives
- L'organisation des activités culturelles

Q7. Quelles ont été les autres thématiques de réflexion et d'engagement abordées par le CVC ?

- Education à la citoyenneté (culture juridique et institutionnelle)
- Education aux médias et à l'information et usages numériques (Internet, réseaux sociaux, IA, etc.)
- Education au développement durable
- Education à la santé
- Lutte contre le harcèlement
- Lutte contre les discriminations (égalité filles-garçons, LGBTphobies, racisme et antisémitisme)

Q8. Quels projets ou actions proposés ou menés par le CVL ont pu aboutir cette année ?**Q9. Avez-vous sollicité des partenaires pour la mise en œuvre de projet dans le cadre du CVL ?**

Oui

Q9a. Lesquels ?**Q10. Quels ont été les principaux freins identifiés dans la réalisation des actions du CVL ?**

Liens avec les instances de l'établissement

Q11. Avec quelles instances de l'établissement le CVL coopère-t-il ?

Choix multiple

- Le conseil d'administration
- Le CESCE
- Autres

Q11a. Précisez

MDL nouvellement créée

Q12. Dans le lycée, il existe :

- Une collaboration entre le CVL et les éco-délégués de classe

Expression lycéenne

Q13. Le lycée dispose-t-il des médias suivants ?

Choix multiple

- Un compte de réseau social pour le lycée (Twitter, Instagram, autres..)

Mode de fonctionnement

Q14. Pour son fonctionnement, le CVL dispose

Choix multiple

- Aucune de ces propositions

Q15. Le lycée met à la disposition du CVL

Choix multiple

- Des panneaux d'affichage dédiés
- Un budget sur ses fonds propres

Q16. Quelles sont les modalités de consultation du CVL ?

- Réunions plénières
- Communication ou sondage ENT/logiciel de suivi de la scolarité

Q17. Cette année, le CVL :

Choix multiple

- S'est déjà réuni en séance extraordinaire

Q18. Le Vice-président du CVL est-il associé à la construction de l'ordre du jour des réunions ?

- Parfois

Q19. Le CVL a-t-il bénéficié du fond de vie lycéenne cette année ?

Non

Coopérations

Q20. Y a-t-il une Maison des lycéens (MDL) dans l'établissement ?

Oui

Q20a. La MDL complète-t-elle l'action du CVL ?

Oui

Q20a1. Dans quels domaines ?

Ossature de la MDL dont les statuts ont été déposés cette année

Q21. Le CVL participe à des actions

Choix multiple

Aucun des deux

Démocratie scolaire, culture de l'engagement et parcours éducatifs

Q22. Quelles sont les modalités d'organisation de la semaine de la démocratie scolaire au sein de l'établissement (temps forts, évènements, etc.) ?

Elections

Q23. Existe-t-il d'autres dispositifs d'engagement au sein de l'établissement ?

Choix multiple

- Ambassadeurs santé
- Ambassadeurs égalité
- Autres

Q23a. Précisez

Ambassadeurs au moment d'actions d'informations professionnels de l'éducation nationale (Rallye des PP) et élèves (liaison collège lycée et Forum)

Q24. Quels sont les évènements privilégiés dans le cadre des semaines de l'engagement ou en lien avec

le développement de la culture de l'engagement pour les élèves ?**Choix multiple**

- Présentation d'actions d'engagement menées par des élèves de l'établissement

Q25. Dans le courant de l'année, y a-t-il d'autres évènements organisés pour valoriser et présenter à tous les élèves des actions d'engagement ?

Non

Q26. Quels sont les membres de la communauté éducative impliqués dans ces événements ?

Q27. Comment valorise-t-on l'engagement des élèves dans leur parcours ?

- Mention dans le pied de bulletin scolaire
- Mention dans le bilan périodique de l'élève (parcours éducatifs du LSU)

Accompagnement des élèves et des personnels

Q28. Les élèves du CVL sont-ils formés à l'exercice de leur fonction ?

Oui

Q28a. Quelles sont les thématiques abordées durant ces temps de formation ?

- La connaissance de l'établissement, de son projet, de ses structures et de ses personnels
- La connaissance spécifique du fonctionnement de certaines instances comme le conseil d'administration (outils de pilotage, budget, etc.)

Q29. Y a-t-il des actions de formation des élèves à la production médiatique pour les activités suivantes ?

Choix multiple

Q30. Sur l'année scolaire, combien d'heures ont été dédiées à la formation des élus du CVL ?

Q31. Le référent Vie lycéenne est-il formé à l'exercice de sa mission ?

Oui

Q32. L'établissement a-t-il des contacts avec le Délégué académique à la vie lycéenne et collégienne ?

Non

Propositions

Q33. Selon vous, quels sont les leviers pertinents pour favoriser l'exercice de la démocratie scolaire et l'engagement des élèves ?

(Non réponse)

Temps de préparation et de réponse au questionnaire

*** Q34. Combien de temps avez-vous passé à préparer et à répondre à ce questionnaire ?**

15 - 30 mn

*** Q35. Validation du questionnaire**

Oui

* Réponse obligatoire